

DEPARTEMENT
de
L'ISERE

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité

N° 2026.24

Nombre de membres

En exercice 28

Présents 25

Votants 25

Date d'affichage

2 2 MAI 2026

OBJET :

**ELECTION DU
BUREAU DU SIEGA**

PRESIDENT

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du SIEGA à Pont de Beauvoisin Isère sur la convocation qui leur a été adressée par mail par le Président sortant du SIEGA, M. Christian BERTHOLLIER, le 13 mai 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents à la Séance : Adrien LARDIN, Alexis THIELAND, Christian MARCOZ, Grégory CALLEJON, Jocelyn BAZUS, Julien BOURRY, Michel LAVAUZ, Nicolas GENIX, Régis PERROUD, Roland PERROUSE, Williams DUFOUR, Yann GOSSET, Laurent DARGERER, Bérengère MEUNIER-CARUS-VINCENT, Bernard PIERRE, Christian GIRARD-CUSIN, Chantal PEGOUD, Henri PEGOUD, Jacques SEIGLE, Etienne ARTHAUD-BERTHET, Yves ARGOUD, Patrick GAUDE, Laury PERA, Daniel ROZAND, Raymond VAGNON

Secrétaire de Séance : M. Jocelyn BAZUS

Le doyen d'âge de l'Assemblée, M. Roland PERROUSE, rappelle qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Par ailleurs, seuls les délégués titulaires sont éligibles.

M. Jocelyn BAZUS a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical.

Le comité syndical a désigné deux assesseurs : M. Régis PERROUD et M. Adrien LARDIN.

Sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée, M. Roland PERROUSE, il est procédé à l'élection du Président.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 25
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Nombre de votes blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 13

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Julien BOURRY	24	Vingt-quatre

M. Julien BOURRY est proclamé Président au 1^{er} tour de scrutin.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 21 mai 2026

Le secrétaire de séance, Jocelyn BAZUS

Le Président, Julien BOURRY

SOUS PREFECTURE

2 2 MAI 2026

LA TOUR-DU-PIN

